

Guide DE COMMUNICATION

**A l'attention des acteurs de l'économie sociale qui participent
aux Jours fous de l'économie sociale ou souhaitent relayer la campagne de communication générale**



PARTICIPEZ À LA GRANDE ACTION DE PROMOTION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE!

Cher acteur de l'économie sociale,

Les 17 et 18 mars 2018, une grande action de promotion de l'économie sociale, initiée par les fédérations et acteurs du secteur, entend mettre en valeur votre diversité, vos services et produits, partout en Wallonie et à Bruxelles

Gagnez en visibilité en faisant la promotion des opérations mises en place !

LES
JOURS
DE L'**FOUS**
ÉCONOMIE
SOCIALE

Organisé en mars 2018 dans les 5 provinces wallonnes et à Bruxelles, cet événement grand public allie les avantages d'un salon et de portes ouvertes tout en proposant des animations festives, gourmandes et informatives. De quoi élargir votre cercle de clients, d'usagers et d'investisseurs !

Pour assurer le succès de votre participation, faites-en la promotion !

Comment ?
Rendez-vous
en page

4!

**LA CAMPAGNE
DE PROMOTION
GLOBALE**

Nous avons développé des messages simples et positifs pour valoriser et faire connaître l'économie sociale au grand public.

Pour assurer la promotion de l'économie sociale, relayez cette campagne !

Comment ?
Rendez-vous
en page

7!

Inspirez-vous de ce guide de communication pour vous préparer au mieux à l'événement et promouvoir efficacement la campagne !

L'équipe Financité

SOMMAIRE

PARTICIPEZ À LA GRANDE ACTION DE PROMOTION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE !	2
SOMMAIRE	3
PARTIE 1 : LES JOURS FOUS	4
COMMENT PROMOUVOIR VOTRE PARTICIPATION AUX JOURS FOUS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ?	5
AVANT L'ÉVÉNEMENT	5
PENDANT LA VISITE	6
PARTIE 2 : LA CAMPAGNE	7
COMMENT LA RELAYER EFFICACEMENT ?	8
GUIDE DE COMMUNICATION PRATIQUE	10
COMMENT INTÉGRER UNE SIGNATURE E-MAIL ?	10
COMMENT AUGMENTER SA VISIBILITÉ DANS LES LIEUX PUBLICS ?	10
COMMENT ÊTRE VISIBLE SUR INTERNET ?	10
COMMENT UTILISER LES MÉDIAS SOCIAUX DE FAÇON PERTINENTE ?	11
COMMENT ÊTRE VISIBLE DANS LA PRESSE ÉCRITE ?	13
CONTACT	14



PARTIE 1 : LES JOURS FOUS

17 & 18 MARS 2018

**LES JOURS FOUS
DE L'ÉCONOMIE
SOCIALE**

COMMENT PROMOUVOIR VOTRE PARTICIPATION AUX JOURS FOUS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ?

Que vous organisiez une journée « portes ouvertes » dans vos bâtiments ou que vous preniez part aux rassemblements de participants mis en place dans chaque province, il s'agit d'en informer le grand public. Objectif : assurer le succès de votre participation !

Voici quelques pistes et conseils pour augmenter votre visibilité et utiliser au mieux les supports de communication mis à votre disposition.

Plus vous communiquerez, plus vous aurez de visiteurs !

Attention, pour garantir un effet optimal de la campagne, il est essentiel que nous nous coordonnions et que nous démarrions tous ensemble en même temps, à partir du 15 février 2018.

AVANT L'ÉVÉNEMENT

► PROMOTION – PUBLICITÉ

Les organisateurs des Jours fous de l'économie sociale mettent à votre disposition une série de supports de communication, à retirer dès le 26 février à l'endroit que vous avez choisi lors de votre inscription.

Les supports imprimés :

- ▶ Accrochez la banderole sur votre devanture.
- ▶ Distribuez les flyers au format carte postale, laissez-en à l'accueil, placez-en dans vos courriers.
- ▶ Apposez les affiches A2 en vitrine.
- ▶ Collez les stickers sur votre véhicule et/ou en vitrine.
- ▶ Placez les flèches directrices aux endroits stratégiques.

Les supports digitaux :

- ▶ Intégrez à vos e-mails la signature électronique aux couleurs de l'événement. (Comment ? Voir p. 10)
- ▶ Affichez en page d'accueil de votre site Internet la bannière générique et/ou celle qui concerne votre province.
- ▶ Animez votre page Facebook en postant des messages, en plaçant le visuel de l'événement en photo de profil ou visuel de couverture. (Comment ? Voir p. 10)
- ▶ Publiez la vidéo de présentation de l'événement sur vos réseaux sociaux.

La plupart de ces supports de communication sont **téléchargeables** sur le site Internet de l'événement : www.lesjoursfousdeleconomiesociale.be

► SÉCURITÉ - ASSURANCES

En cas d'accident durant la visite, votre entreprise engage sa responsabilité. Prenez donc vos précautions !

- ▶ Prévenez votre compagnie d'assurances et/ou vérifiez les conditions d'assurance pour le jour J.
- ▶ Indiquez clairement aux visiteurs :
 - vos consignes de sécurité
 - vos consignes éventuelles pour les enfants
 - vos règles d'hygiène.
- ▶ Prévoyez si nécessaire du matériel, des vêtements de sécurité ou d'hygiène en suffisance pour vos visiteurs.
- ▶ Interdisez l'accès à proximité des machines potentiellement dangereuses.

PENDANT LA VISITE

▶ ACCUEIL CHALEUREUX

- ▶ Accrochez visiblement la banderole sur votre devanture.
- ▶ Prévoyez des places de parking en suffisance.
- ▶ Prévoyez une personne pour accueillir les visiteurs à l'entrée, ainsi qu'un vestiaire.

N'hésitez pas à demander l'aide de collaborateurs, de votre famille, d'amis. Faites-leur porter un accessoire qui les rende directement identifiables (badge, vêtement...).

▶ GESTION DES FILES D'ATTENTE

Les visiteurs peuvent vite se retrouver à l'étroit à l'accueil.

Soyez préparé :

- ▶ En mettant à disposition un espace d'attente adéquat
- ▶ En organisant des groupes de visite.

▶ ANIMATIONS DE QUALITÉ

L'objectif de la journée est de montrer aux visiteurs votre savoir-faire :

- ▶ Soyez didactique et concis dans vos explications.
- ▶ Vulgarisez au maximum.
- ▶ Racontez des anecdotes, donnez des exemples concrets.
- ▶ Ne vous contentez pas de présenter votre produit fini, montrez comment vous l'avez réalisé ! Via une démonstration de machines, d'outils, une visite d'atelier, une animation... (+ liste de Laurence)
- ▶ Mettez les sens de vos visiteurs en éveil.

Ne vous contentez pas de présenter votre produit fini, montrez comment vous l'avez réalisé ! Via une démonstration de machines, d'outils, une visite d'atelier, une animation...

Voici quelques exemples d'animations que vous pouvez mettre en place :

- ▶ Visites guidées des ateliers, de l'usine, d'un parc éolien, d'un potager ou d'un verger...
- ▶ Ateliers culinaires, démonstrations et dégustations de produits
- ▶ Ateliers participatifs : de fabrication de petit mobilier de jardin à partir de bois de palettes et/ou autres bois recyclés, de réparation de vélo ou autres objets
- ▶ Vente de paniers Bio et/ou de produits locaux
- ▶ Découverte et présentation de matériaux innovants : isolants, produits écologiques
- ▶ Présentation de coopératives citoyennes dans différents domaines : énergie, immobilier, services, producteurs/consommateurs...
- ▶ Animations d'éveil à la biodiversité

Vous pouvez aussi choisir d'animer des discussions et échanges sur différents thèmes liés à l'Économie sociale :

- ▶ Donner du sens à son argent (et à son travail)
- ▶ Moi ?? Travailleur dans l'économie sociale ??
- ▶ Organiser le travail en coopérative (ou pas!)
- ▶ Économie sociale d'avant-garde : quand le privé « reprend les idées » de l'économie sociale
- ▶ L'économie sociale à grande échelle (est-ce encore de l'économie sociale?)
- ▶ Exposé : un boulot comme les autres ?
- ▶ Pourquoi certaines entreprises cherchent leur financement auprès du grand public ?
- ▶ A quoi sert le financement participatif ?
- ▶ Exposé sur l'agriculture innovante
- ▶ Pourquoi choisir le développement durable et l'économie circulaire? Comment le mettre à l'œuvre?

PARTIE 2 : LA CAMPAGNE

LA CAMPAGNE

DE COMMUNICATION GÉNÉRIQUE

COMMENT LA RELAYER EFFICACEMENT ?

Une large campagne de communication est mise en place avant et après l'événement. 9 visuels et messages portent cette campagne. Voici les supports de communication mis à votre disposition pour la relayer, chacun décliné dans les 9 versions :

- ▶ Affiches A2 ou A3
- ▶ Stickers autocollants
- ▶ Flyers au format carte postale
- ▶ Bannière web
- ▶ Signature e-mail
- ▶ Visuels Facebook.



ASTUCES

PRATIQUES
DE COMMUNICATION

GUIDE DE COMMUNICATION PRATIQUE



COMMENT INTÉGRER UNE SIGNATURE E-MAIL ?

1



Allez dans l'onglet « Options » de votre boîte e-mail.

2

Dans votre signature, insérez le banner (que vous aurez préalablement téléchargé sur le site www.lesjoursfousdeleconomiesociale.be) ou ajoutez une phrase du type :
« Je participe aux Jours fous de l'économie sociale le week-end des 17 et 18 mars. Plus d'infos sur www.lesjoursfousdeleconomiesociale.be »

3

Ajoutez un lien vers le site événementiel :

- ▶ Sélectionnez le banner
- ▶ Cliquez sur l'icône  ou 
- ▶ Encodez l'adresse <http://www.lesjoursfousdeleconomiesociale.be>



COMMENT AUGMENTER SA VISIBILITÉ DANS LES LIEUX PUBLICS ?

Diffusez les affiches et les flyers dans des endroits fort fréquentés (commune, médiathèque, centre sportif...), des commerces ou des sites touristiques.

Vous pouvez également distribuer les flyers dans les boîtes aux lettres de votre quartier.

Attention : Toute communication dans les lieux publics doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès de votre commune. Généralement, un formulaire de demande est téléchargeable sur les sites des communes. Dans de nombreuses communes, des « panneaux d'expression citoyenne » sont à votre disposition, pensez à les utiliser !



COMMENT ÊTRE VISIBLE SUR INTERNET ?

Insérez gratuitement un message annonçant votre participation aux Jours fous de l'économie sociale :

- ▶ dans les agendas en ligne du type quefaire.be
- ▶ sur le site web de votre commune ...



COMMENT UTILISER LES MÉDIAS SOCIAUX DE FAÇON PERTINENTE POUR RELAYER LA CAMPAGNE ?

1. En partageant les publications officielles de la campagne :

- ▶ Abonnez-vous à la page de Financité : <https://www.facebook.com/Financit%C3%A9-182923361744574/>
- ▶ Partagez les messages postés sur la page officielle de Financité. PAS AVANT le 15 février.
- ▶ Abonnez-vous à l'événement Facebook Les jours fous de l'économie sociale.

2. En communiquant sur vos propres pages :

- ▶ Postez un message/une photo/une vidéo : vous trouverez des suggestions de messages, les visuels de l'événement et de la campagne, ainsi que la vidéo de présentation de l'événement sur www.lesjoursfousdeleconomiesociale.be.
- ▶ Créez un événement Facebook.

Dès la mi février, vous pouvez relayer et publier les posts liés à la promotion de l'événement Les jours fous de l'économie sociale.

La campagne globale débute le 1er mars avec des messages sponsorisés selon le planning ci-dessous.

PLANNING	POST	TITRE
15/02/2018	Post Vidéo	
15/02/2018	Post visuel événement	
5/03/2018	Post visuel de campagne 1	Pack durabilité offert
7/03/2018	Post visuel de campagne 2	2+1 emplois de qualité
9/03/2018	Post visuel de campagne 3	Forfait solidarité illimité
12/03/2018	Post visuel de campagne 4	Stock illimité
13/03/2018	Post visuel de campagne 5	0% de délocalisations
14/03/2018	Post visuel de campagne 6	100% d'enrichissement mutuel
15/03/2018	Post visuel de campagne 7	-100% d'inégalités
16/03/2018	Post visuel de campagne 8	Garantie fierté prolongée
18/03/2018	Post visuel de campagne 9	Formule enrichie en créativité

Pour que le timing de la campagne soit parfait que tout le monde soit bien coordonné, merci de respecter le planning de diffusion des messages de la campagne dans sa phase de lancement.



COMMENT AUGMENTER SA VISIBILITÉ SUR FACEBOOK ?

▶ COMMENT ANIMER VOTRE PAGE FACEBOOK DEPUIS VOTRE COMPTE PERSONNEL ?

- ▶ Aller à https://www.facebook.com/pages/create/?ref_type=bookmark.
- ▶ Choisissez une catégorie. Nous vous conseillons de choisir « Entreprise, organisme ou institution ».
- ▶ Sélectionnez une catégorie spécifique dans le menu déroulant et entrez les informations requises.
- ▶ Cliquez sur « Démarrer ».

Attention : vous devez publier votre page en mode public pour que tout le monde puisse la voir.

▶ COMMENT AJOUTER UNE IMAGE DE PROFIL ET DE COUVERTURE À VOTRE PAGE FACEBOOK ?

Ajoutez comme photo de profil et image de couverture les visuels de la campagne. Ceux-ci sont téléchargeables sur le site de l'événement.

▶ COMMENT AJOUTER UNE PHOTO DE PROFIL À VOTRE PAGE FACEBOOK ?

- ▶ Accédez à votre page.
- ▶ Passez votre souris sur l'icône de l'appareil photo dans votre photo de profil. Cliquez sur « Modifier la photo de profil ».
- ▶ Vous pouvez importer une photo qui se trouve sur votre ordinateur, ou en choisir une qui existe déjà dans vos photos Facebook, ou en prendre une si vous avez une webcam.
- ▶ Cliquez sur l'image que vous souhaitez utiliser.
- ▶ Une nouvelle fenêtre apparaît où vous pouvez recadrer la photo.
- ▶ Lorsque que vous êtes prêt, cliquez sur « Enregistrer ».

Dimensions d'une photo de profil : sur les pages, les photos de profil sont carrées. La photo que vous téléchargez doit au moins être de 180x180 pixels. Si vous souhaitez placer votre logo, nous vous conseillons de télécharger une image carrée. Les images rectangulaires sont automatiquement rognées et changées en carré.

▶ COMMENT AJOUTER UNE PHOTO DE COUVERTURE À VOTRE PAGE FACEBOOK ?

Une photo de couverture est la grande image en haut de votre page, à droite de votre photo de profil.

Comme votre photo de profil, cette photo est également publique. Cela signifie que les personnes qui consulteront votre page verront cette photo.

- ▶ Accédez à votre page.
- ▶ En haut à gauche dans la photo de couverture, apparaît un petit appareil photo. Mettez votre souris dessus et cliquez sur « Changer la couverture ».
- ▶ A nouveau, vous pouvez importer une photo qui se trouve sur votre ordinateur ou choisir une photo qui existe déjà dans vos photos Facebook.
- ▶ Lorsque vous aurez choisi, la photo apparaîtra au bon endroit.
- ▶ Vous pouvez faire glisser la photo pour ajuster la position.

▶ Lorsque vous êtes prêt, cliquez sur « Enregistrer les modifications ».

Pour un temps de chargement plus rapide, nous vous conseillons de télécharger un fichier JPG de 851 pixels de large et 315 pixels de hauteur et de maximum 100 k. Pour des photos avec votre logo ou avec du texte, il est préférable d'utiliser un fichier JPG ou PNG.

▶ COMMENT CRÉER UN ÉVÉNEMENT FACEBOOK ?

A partir de votre page vous pouvez créer un événement quand vous décidez d'organiser vous-même une journée portes-ouvertes ou autre animation :

1. Cliquez sur « Événements » dans le menu vertical à gauche
2. Cliquez ensuite sur le bouton bleu « créer un événement » et sélectionnez « événement public » pour que tout le monde puisse voir et participer à votre événement.
3. Suivez les instructions pour encoder les différentes informations utiles.



COMMENT ÊTRE VISIBLE DANS LA PRESSE ÉCRITE ?

1. Rédigez un communiqué de presse attractif.
 - ▶ L'information doit être intéressante pour les journalistes afin qu'ils la relayent dans leur média.
 - ▶ Attention : le communiqué de presse est destiné à informer. Ce n'est pas une publicité. Le jargon commercial est à proscrire absolument.
 - ▶ Indiquez que vous êtes disponible pour une interview et que vous pouvez envoyer des photos sur demande.
 - ▶ Indiquez clairement vos coordonnées complètes.
2. Cherchez les contacts des journalistes et des médias.
 - ▶ Sélectionnez soigneusement les médias. Mettez sur la qualité, pas sur la quantité.
 - ▶ Identifiez les contacts (nom + e-mail) sur internet ou dans le magazine ou journal imprimé.
3. Envoyez votre communiqué de presse 1 semaine avant l'événement.
4. Répondez rapidement aux demandes d'information.
5. Relancez par téléphone 2-3 jours après.

CONTACT

Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez Laurence Roland à laurence.roland@financite.be